

Intervention du Professeur Bernard Cerquiglini,
Recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie
lors du 18ème Colloque international du GISGUF

Beyrouth 25 avril 2012

*

L'Agence universitaire de la francophonie a depuis longtemps des liens privilégiés avec le *Groupement international des Secrétaires généraux des universités francophones*.

Cette coopération a pris une couleur particulière du fait de la spécificité du Gisguf : ce réseau ne fédère pas des chercheurs ou des institutions, mais de grands administrateurs d'universités.

Pour l'AUF le temps est venu de redéfinir ses relations avec ses partenaires. Comme le Gisguf, ils partagent les mêmes objectifs - je dirais les mêmes «idéaux» - de solidarité et d'excellence universitaire.

Cette réorientation participe de la nouvelle politique que l'Agence s'est donnée.

Celle-ci comporte plusieurs dimensions :

- Elle s'inscrit dans un renforcement de la vie associative au sein de l'Agence ;

- Elle fonde les relations de l'Agence avec ses partenaires sur la structuration de projets concrets plutôt que sur le simple maintien de relations privilégiées ;
- Elle favorise, notamment au sein des réseaux, une plus grande implication des institutions membres (et représentées au sein du réseau), y compris une plus grande implication financière ;
- Elle s'articule sur une gestion par projet, encourageant les initiatives susceptibles de connaître déclinaison régionale et pérennité ;
- Elle vise enfin à donner à la communauté universitaire francophone une plus grande visibilité dans l'espace public international.

Ces nouvelles orientations conduisent à privilégier certains types d'action.

L'activité de l'Agence a longtemps été centrée sur le transfert de programmes de formation (en ligne ou en présence), sur la recherche individuelle et sur la mobilité étudiante.

Sans nuire à ces actions nécessaires, l'Agence, répondant à la demande de ses membres, met l'accent aujourd'hui sur le thème de la gouvernance universitaire.

La question de la gouvernance touche plusieurs aspects de la gestion universitaire :

- L'implantation du système Licence -Master - Doctorat ;
- L'élaboration de normes internes aux universités (règlement des études de premier cycle, règlement disciplinaire, processus d'accréditation des programmes, etc.) ;
- La procédure des activités de l'institution : calendrier institutionnel, gestion des sessions académiques, ratio maîtres-étudiants, etc. ;
- La structuration des unités administratives au sein de l'Université (sur une base disciplinaire ou thématique, facultaire ou départementale) ;
- La gestion financière de l'institution et les contrôles financiers internes et externes ;
- L'arbitrage des conflits internes ;

- La gestion des infrastructures ;
- Les garanties assurant ou encadrant l'autonomie académique et institutionnelle.

Sur tous ces thèmes, un réseau comme le GISGUF peut apporter une contribution des plus importantes.

On pense immédiatement à trois grands chantiers :

- La relance de certains grands systèmes d'enseignement supérieur et de recherche, comme ceux d'Haïti ou de la Côte D'ivoire ;
- Le développement de stages et cours opérationnels en matière de formation des cadres universitaires. Notamment en collaboration avec notre nouvel *Institut panafricain de gouvernance universitaire* (IPAGU) : ses activités vont se développer très rapidement au cours des prochains mois ;
- La contribution à un site documentaire proposant des normes internes issues d'un grand nombre d'universités (et de pays) dans le monde : exemple de règlements internes ou de conventions collectives, règlements et procédures en matière de plagiat,

formulaire-types, règlement sur la gestion financière de l'institution ou la procédure budgétaire, etc.

Il y a sans doute de nombreuses autres avenues à explorer ; vous saurez les proposer.

L'Agence envisage d'établir un mécanisme d'évaluation des institutions ; il est raisonnable de croire qu'un tel mécanisme comportera une évaluation des procédures administratives, à laquelle les membres de votre réseau pourraient contribuer positivement.

Cette orientation nécessitera l'implication financière de l'Agence et de ses partenaires ; elle permet d'envisager entre l'AUF et des réseaux comme le GISGUF une collaboration sur des projets ambitieux (élaborés en des cycles de deux ou trois ans), notamment pour la période de 2013-2016.

Dans tous les cas, cette implication est évidemment tributaire des moyens de l'Agence. Mais elle doit également être structurée via la contribution des institutions membres de chaque réseau : prêts de services, allocations de déplacement et de séjour, mises à disposition.

Ces orientations sont ambitieuses ; elles supposent que de grandes orientations générales soient respectées. Il ne faut jamais oublier que

la principale mission de l'Agence n'est pas de subventionner les universités ni les initiatives mais de favoriser la coopération entre les universités.

Il ne faut pas non plus oublier que cette collaboration doit favoriser en premier lieu les universités en développement ou en émergence. Un tel soutien doit s'envisager en tenant compte des spécificités de chaque milieu universitaire, ce qui explique la faveur accordée, outre la nécessaire coopération Nord-Sud, à la collaboration Sud-Sud, domaine d'avenir.

C'est à ces grands chantiers que l'AUF convie les secrétaires généraux.

La féconde alliance du Gisguf et de l'AUF doit trouver son sens dans les changements concrets et durables que nous sommes en mesure d'induire, au plus grand profit de la coopération universitaire francophone, et du développement.

Bernard Cerquiglino